

Le nerf de la guerre

Extraits de La Guerre des Financiers, par B. Mathieu, Ed. Economica, 1998.

L'or des pays envahis

La guerre, comme toutes les autres activités humaines, a un prix. Et pour payer ce prix, l'or est volontiers accepté.

L'or de la France

En septembre 1939, la France possède une encaisse de 2 180 tonnes d'or. Le stock est déménagé de Paris vers 51 caches situées à distance raisonnable de divers ports sur l'Atlantique ou la Méditerranée.

Le 11 novembre 1939, 100 tonnes sont envoyées, via Halifax au Canada, à la Federal Reserve Bank des Etats-Unis, suivies le 13 décembre par 100 tonnes de plus, et le 12 mars 1940, par 147 tonnes. De nombreux navires de guerre ou réquisitionnés sont impliqués dans l'opération. Le 20 janvier, dans l'espoir de se concilier la Turquie, la France envoie 57 tonnes d'or à ce pays.

Le 20 mai, après l'attaque allemande, le porte-avions *Béarn*, accompagné d'un destroyer, quitte Toulon avec 194 tonnes d'or. Le lendemain, les croiseurs *Jeanne d'Arc* et *Emile-Bertin* quittent Brest avec 200 tonnes. Les quatre navires se retrouvent au large des Açores et atteignent ensemble Halifax au Canada le 1^{er} juin.

Le 30 mai, le croiseur auxiliaire *Ville d'Oran*, escorté du torpilleur *Le Hardi*, quitte Bordeaux avec 212 tonnes d'or en barres et en pièces. Il est prévu qu'il les dépose à Casablanca le 9 juin, où deux croiseurs américains doivent s'en charger. Mais, au dernier moment, les Américains s'aperçoivent que le *Neutrality Act* interdit de transporter de l'or d'un pays belligérant sur un navire de guerre américain. Un artifice est alors trouvé : l'or est vendu à la Federal Reserve, puis racheté à son arrivée aux Etats-Unis.

Le 2 juin, le paquebot de luxe *Pasteur* quitte Brest avec 213 tonnes d'or, dont des centaines de sacs de pièces rares. Il arrive à Halifax le 8. Son chargement sera entreposé à la Royal Bank of Canada, à Ottawa.

L'aggravation de la situation sur le front accélère les opérations d'évacuation (parfois mouvementées) vers les ports. L'or polonais et belge doit être conduit à Lorient, celui des succursales de la Banque de France vers Brest.

Le 12 juin, l'*Emile-Bertin* s'élance pour un nouveau trajet Brest-Halifax avec environ 4 000 sacs remplis de pièces et médailles d'or, ainsi que 800 caisses de lingots du même métal, le tout pesant 254 tonnes. Il arrive le 18 à Halifax ¹. C'est la plus grande quantité d'or transportée en un seul voyage par un seul navire ².

Le 18 juin, après un chargement pour le moins rocambolesque ³, un convoi composé des

¹ Historiquement, se déroulent à ce moment des négociations sur le statut du navire et de son or. Le 22, le croiseur s'enfuit littéralement et gagne Fort-de-France, suivi jusqu'aux Bermudes par le croiseur lourd *Devonshire*. Son chargement sera conservé dans une casemate du fort Desaix jusqu'en 1943, lorsque la Martinique rejoindra enfin la France Combattante. Il sera d'ailleurs un sujet de propagande de la part des autres belligérants. L'or ne quittera Fort-de-France qu'en 1946, à bord du croiseur *Montcalm*.

² Seul le voyage du HMS *Emerald*, du 25 juin au 1^{er} juillet, le dépasse en valeur, avec 30 millions de livres sterling d'or en barres, contenu dans 2 229 boîtes, et près de 500 boîtes contenant des titres d'une valeur faciale de 200 millions de livres, mais d'une valeur réelle plusieurs fois supérieure. L'*Emerald* arrive à Halifax après six jours de course, quelque peu endommagé par une mer très dure.

³ Il avait fallu quatorze jours pour entreposer l'or en question dans une casemate située loin du port. Le 16 juin, ordre est donné d'évacuer l'or. On y parvient en deux jours, en utilisant tous les moyens, y compris des camions britanniques abandonnés et des bennes à ordures ! L'essence manquant, il faut forcer les portes de l'Arsenal pour

croiseurs auxiliaires *El Djezair*, *El Kantara*, *El Mansour*, *Ville d'Oran* et *Ville d'Alger* quitte Brest avec près de 750 tonnes d'or pour Casablanca. Le convoi est rejoint en route par un autre croiseur auxiliaire, le *Victor-Schœlcher*, parti de Lorient déjà menacée par les mines et les bombes allemandes avec plus de 6 000 caisses d'or des banques de Belgique (200 tonnes) et de Pologne (71 tonnes). C'est le plus grand convoi d'or de l'histoire. À l'arrivé le 23 juin au Maroc, l'Amirauté ordonne que tous les bâtiments chargés de métal précieux soient dirigés sur Dakar, où ils arrivent le 28. La banque de l'AOF ne disposant pas d'une chambre forte suffisante, l'or sera finalement entreposé au camp militaire de Thiès⁴.

Enfin, dans la nuit du 22 au 23 juin⁵, le croiseur *Primauguet*, chargé de 11 autres tonnes d'or de diverses provenances, quitte le Verdon pour Casablanca, qu'il atteint le 25.

D'autres navires de toutes sortes convoient également en Afrique du Nord des sacs de billets, de pièces et de titres appartenant à la Banque de France ou à d'autres établissements bancaires⁶.

L'or polonais

Avant de rejoindre la France, l'or polonais a connu un parcours mouvementé. Mis à part 4 tonnes qui tomberont aux mains des Allemands, il a été évacué par train jusqu'en Roumanie (ce qui vaudra à ce pays des menaces de l'Allemagne, qui entendait bien récupérer le magot), puis transporté par un... pétrolier britannique jusqu'à Istanbul. Les consuls polonais, français et anglais en poste ont conseillé de déposer l'or à la Banque Nationale de Turquie, mais l'officier chargé du transport a refusé et les faits lui ont donné raison : peu après l'entrée des troupes soviétiques en Pologne, le ministre turc des Affaires étrangères s'est rendu à Moscou. Les autorités turques ont finalement autorisé le chargement de l'or dans un train à destination de Beyrouth, d'où il a été convoyé jusqu'à Toulon par le croiseur *Emile-Bertin* et les contre-torpilleurs *Vauban* et *Epervier*. L'or a ensuite été stocké à Nevers. Toutefois, il ne sera pas donné en dépôt (*earmarked*) à la Banque de France, mais simplement déposé dans une chambre forte louée à cette dernière.

Le 9 juin, les 1 208 caisses contenant l'or polonais arrivent en gare de Lorient, en même temps que l'or belge venant de Bordeaux et Libourne.

L'or belge⁷

La Belgique ayant toujours eu une économie très ouverte sur le monde, les nécessités du commerce international en avaient fait à l'ouverture des hostilités le quatrième détenteur d'or au monde, derrière l'Empire Britannique, les Etats-Unis et la France. Les réserves belges représentaient l'équivalent de 750 millions de dollars, soit 450 millions de livres sterling ou 32 milliards de francs français. Prudent, le gouvernement belge avait fait évacuer la majeure

s'en procurer. Enfin, des prisonniers incarcérés à Brest sont mis à contribution ! Pour finir, lors de l'appareillage, un remorqueur saute sur une mine dans le goulet de Brest, mais le convoi d'or est épargné.

⁴ Historiquement, en raison de la menace anglaise, l'or fut finalement dirigé sur Kayes, dans l'actuel Mali, où il resta jusqu'à la fin du conflit, sauf l'or belge (voir ci-dessous).

⁵ À cette date, historiquement, les Allemands étaient déjà sur l'embouchure de la Gironde. Le *Primauguet* dut prendre le large et c'est de nuit, par une forte houle, que le remorqueur *La Geneviève* lui livra sa précieuse cargaison.

⁶ Et qui historiquement furent rapportés rapidement en métropole.

⁷ Historiquement, l'or belge fut livré aux Allemands sur ordre de Laval, qui se porta garant (!) auprès de la Banque de France (qui n'était pas nationalisée à l'époque). L'Etat belge se lança en 1942 dans un procès (qu'il perdit) pour récupérer l'équivalent de l'or remis aux Allemands sur l'or français stocké à New York. En 1945, une partie du stock belge fut retrouvée à Berlin et dans une mine de sel en Thuringe. De Gaulle régla alors la question avec une grande correction : la France préleva l'or manquant (environ 70 tonnes) sur son propre stock et le remit à la Belgique.

partie de son or pendant la Drôle de Guerre (ce qui montre d'ailleurs bien que la neutralité belge n'était pas aussi naïve que voudrait le faire accroire une certaine historiographie). Les deux tiers étaient partis vers les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre, le reste devant servir à d'éventuelles dépenses d'un gouvernement évacué en France comme en 1914. Ne restait au pays que le montant minimal nécessaire pour assurer la circulation fiduciaire. Le solde fut évacué d'Ostende le 19 mai 1940 par le Corps de Marine, pour être débarqué à Plymouth le 23 mai après une confuse odyssée.

Cette relative richesse des Belges allait leur permettre de reconstituer les forces armées les mieux équipées parmi les alliés dits "mineurs". Sans doute, au cours des premiers mois d'exil en Angleterre et en Afrique du Nord, les Belges durent se contenter des rebuts français et anglais pour l'entraînement et l'équipement des quelques troupes alors en mesure de participer aux combats en Méditerranée. La situation allait cependant changer radicalement vers la fin de 1940. A ce moment-là, les réserves d'or françaises et britanniques s'étaient dangereusement épuisées suite aux achats multiples d'armes et de fournitures aux Etats-Unis, toujours accrochés à la loi *Cash & Carry*. Même si Roosevelt et ses collaborateurs réfléchissaient déjà à des formules préfigurant le prêt-bail, l'administration américaine était toujours mue par la volonté délibérée d'assécher complètement les réserves des grandes puissances européennes pour assurer l'hégémonie américaine après-guerre.

C'est dans ces circonstances que Camille Gutt, le ministre belge des Finances, réussit à négocier avec les Franco-Britanniques un accord très avantageux pour la Belgique, signé le 29 novembre 1940. Il accepta de leur... prêter l'or belge pour la durée de la guerre, ce qui allait leur permettre de poursuivre leurs commandes d'armes aux Etats-Unis pendant que se mettaient en place les modalités de la loi Prêt-Bail. Il obtint en échange un siège pour les Belges dans la Commission d'Achat franco-britannique aux Etats-Unis, l'Armée belge en voie de reconstitution recevant ainsi accès aux meilleures conditions pour faire ses emplettes. Par ailleurs, Gutt obtint avec habileté que le matériel utilisé par les unités belges insérées dans l'Armée de l'Air, la RAF ou la Royal Navy (mais pas dans les forces terrestres) fût l'objet d'accords de location, et non d'achat. Cette dernière clause dégageait donc les Belges des conséquences financières de la destruction ou de l'obsolescence du matériel le plus onéreux. Cette situation devait d'ailleurs conduire à quelques tensions entre Alliés dans l'immédiate après-guerre, les Belges ne montrant pas trop de bonne volonté pour racheter le matériel qu'ils avaient utilisé et dont Français et Britanniques n'avaient pas l'usage.

Enfin, le dernier, mais non le moindre, élément de l'accord emporté par Gutt fut la création d'une "Entité Economique Belge" (ou EEB) en Afrique du Nord et en Grande-Bretagne. Cet accord reprenait, en les amplifiant, certaines dispositions de la guerre de 1914-18 pour les entreprises belges ayant repris des activités sur le sol français. L'idée en avait déjà été émise fin mai - début juin, mais la capitulation belge avait alors mal disposé les autorités françaises à cet égard. L'EEB revenait en fait à établir une sorte de souveraineté belge sur l'activité économique des entreprises belges en exil : elles pouvaient continuer à fonctionner selon la réglementation économique et sociale belge, le gouvernement belge percevait l'impôt sur ces sociétés et leurs salariés, et la vente de leurs produits et services était comptabilisée comme des exportations, permettant ainsi de préserver le stock d'or belge. Cette proposition avait initialement fait l'objet de réticences du côté franco-britannique, mais Maurice Schuman et Jean Monnet avaient pu convaincre le gouvernement français de l'utilité de stimuler ainsi l'activité économique des entreprises et réfugiés belges en y intéressant directement leur gouvernement. Les Britanniques avaient alors dû s'aligner.

C'est ainsi que se développa toute une activité économique belge en Afrique du Nord : fabrications militaires avec la Fonderie Royale de Canons de Liège ou avec une version réduite de la Fabrique Nationale de Herstal ; ateliers de fabrication électrique ; verrerie ; entreprises textiles ; maisons de négoce et même une brasserie ! Entre fin 1940 et mi-1942,

plusieurs entreprises de travaux publics à capitaux belges jouèrent un rôle important dans la modernisation de l'infrastructure routière et ferroviaire d'Afrique du Nord en faisant appel aux jeunes de la Réserve de Recrutement qui n'avaient pas encore l'âge d'être appelés. Les liens créés par cette activité ont laissé leur empreinte jusqu'aujourd'hui, où la Belgique est toujours le deuxième partenaire commercial de l'Algérie après la France ; l'immense terminal gazier de Zeebrugge, porte du gaz algérien vers l'Europe occidentale, doit certainement beaucoup aux liens tissés au cours des années de guerre.

En Angleterre, l'activité économique belge se concentra autour des armateurs, de la finance et de la pêche. Trois mille dockers anversoises évacués vers l'Angleterre furent regroupés au sein d'une Société Belge Unie de Manutention Portuaire, très active sur les ports exposés de la côte est.

L'or norvégien

Il fut évacué vers l'Angleterre en même temps que la famille royale norvégienne.

L'arme financière contre l'Axe

Le Royaume-Uni et la France entrèrent en guerre en 1939 avec des réserves financières en or, devises, crédits, investissements négociables outre-mer etc. d'une plus grande valeur *pour chacun des deux pays* que les réserves réunies des trois pays de l'Axe et de leurs alliés – Allemagne, Italie, Japon, Finlande, Hongrie, Roumanie, Thaïlande...

En 1937, l'encaisse métallique de l'Allemagne était estimée à 25 tonnes d'or seulement ; Hitler avait donc bâti son effort de guerre sur une base "or" absolument ridicule.

Le Japon était dans une situation d'autant plus délicate que ses réserves de matériaux stratégiques n'étaient pas très importantes. Dès le début de la guerre, Britanniques et Français avaient limité leurs ventes de matériaux au Japon au niveau que les Alliés estimaient correspondre aux besoins civils d'un Japon pacifique. Ils surveillaient même les achats japonais auprès des neutres (Thaïlande, Brésil, Hollande...) pour ajuster leurs ventes en fonction des quantités acquises ailleurs par le Japon. Cette décision franco-britannique visait à réduire la possibilité pour le Japon de jouer le rôle d'agent commercial pour l'Allemagne et l'Italie. Elle était pourtant financièrement douloureuse pour les Alliés eux-mêmes, car elle limitait les entrées de devises qui leur permettaient d'acheter du matériel de guerre aux Etats-Unis. Cependant, elle eut aussi pour effet d'obliger les Japonais à puiser dans leurs stocks pour les besoins de la guerre contre la Chine.

En 1939, la communauté bancaire internationale considérait en général que, si la guerre se prolongeait, les Alliés auraient de sérieux ennuis financiers dans le courant de 1941, mais que l'Allemagne et l'Italie seraient à court d'argent frais bien avant la France et la Grande-Bretagne, et que le Japon (alors engagé dans une guerre contre la seule Chine) en serait au même point en avril 1942. Les difficultés financières germano-italiennes expliquent en partie la lenteur du développement de leurs programmes d'armement entre 1940 et 1942. Celles du Japon expliquent son incapacité à accroître sa production industrielle bien au-delà de l'effort consenti par Tojo en 1941 avant le début des hostilités pour obtenir que la Marine Impériale lève ses objections au déclenchement de la guerre. De plus, le Japon devait soutenir l'économie thaïlandaise, dont les liens commerciaux traditionnels avaient été bouleversés dès le milieu de 1941 en raison des réactions alliées aux menées japonaises dans le pays et de l'attitude agressive du gouvernement thaïlandais vis-à-vis de l'Indochine française.

La situation financière mondiale justifiait ainsi en partie la foi de Chamberlain dans « *la quatrième arme de notre défense, l'économie – à la fois économique et financière.* » Une partie de la politique de défense de la Grande-Bretagne avant la guerre était d'ailleurs d'assurer un soutien financier aux puissances amies pour assurer leur stabilité. Les plus fameux exemples de cette stratégie sont le soutien financier à court terme à la France durant la période d'instabilité politico-économique interne d'avant-guerre et l'aide économique anglo-française à la Turquie en 1939. Elle aide aussi à comprendre la Drôle de Guerre (*Phoney War*) et la maladroite opération de Norvège : si l'on pouvait isoler l'Allemagne, elle finirait par s'écrouler économiquement. « *Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts* » disait Reynaud et, sur le plan économique, ce n'était nullement absurde. La défaite militaire française n'était tout simplement pas envisagée.

En Extrême-Orient aussi, les Anglais préférèrent l'aide économique, beaucoup moins coûteuse que l'aide militaire. Durant la crise économique mondiale dite de 1929, le Sénat des Etats-Unis (et non le Président ou son gouvernement) détruisit presque l'économie chinoise en altérant le cours de l'argent-métal pour soutenir les états des Etats-Unis producteurs d'argent. La Grande-Bretagne s'en mêla et la Banque d'Angleterre apporta l'expertise et le soutien financier nécessaires à l'introduction par l'état chinois d'un papier-monnaie digne de confiance. En échange, les Britanniques devinrent détenteurs des réserves chinoises d'argent-métal. Ils conservaient une partie de ces réserves sous bonne garde dans l'enclave de Tientsin. Mais en Asie, on ne peut sous-estimer l'importance du fait de ne pas perdre la face. Fin 1940, les pressions japonaises pour l'évacuation britannique furent, pour le grand public, une simple épreuve de volonté politique, mais en réalité, les Japonais pensaient que le Royaume-Uni utilisait l'argent chinois pour soutenir la résistance chinoise en Chine du Nord. Quand les Britanniques finirent par évacuer Tientsin, le grand public ignora qu'ils étaient partis avec tout l'argent-métal chinois, ce en accord complet avec les Etats-Unis, car les Américains soutenaient maintenant la lutte de la Chine contre le Japon, comme ils soutenaient par le Prêt-Bail la guerre contre l'Allemagne et l'Italie.